

Financements

	3 PLUS	1 PLAI	TOTAL TTC
Prêt Caisse des Dépôts et Consignations	322 000 €	102 000 €	424 000 €
Subvention de l'État	1 332 €	3 330 €	4 662 €
Subvention Action Logement	2 250 €	1 500 €	3 750 €
Prêt 1 % Action Logement	10 000 €	-	10 000 €
Subvention de Mauges Communauté	4 500 €	2 000 €	6 500 €
Fonds propres Sèvre Loire Habitat	168 918 €	47 170 €	216 088 €
Total de l'opération TTC	509 000 €	156 000 €	665 000 €

Liste des intervenants et entreprises

INTERVENANTS	
Architecte	BAUMANN ARCHITECTURE (MONTFAUCON)
Économiste	CABINET PICHERIT (SAINT GERMAIN DES PRÉS)
Bureau d'Études Structure	ALS ATLANTIQUE LOIRE STRUCTURE (SAINT HERBLON)
Bureau d'Études Fluides	ACTIS INGENIERIE (CHOLET)
Bureau de Contrôle	CABINET APAVE (CHOLET)
Coordonnateur SPS	ANJOU MAINE COORDINATION (ANGERS)
ENTREPRISES	
Terrassement - VRD - Espaces verts	SARL BOUCHET FRANCIS & FILS (VEZINS)
Gros oeuvre	DEFOND MAÇONNERIE (SAINT ANDRÉ DE LA MARCHE)
Enduits de façade	SARL COTÉ BATIMENT (CHOLET)
Charpente bois	SARL LAROCHE FABRICE (VEZINS)
Étanchéité - Couverture bac acier	SAS BATITECH (CHOLET)
Menuiseries extérieures Menuiseries intérieures	SARL RAIMBAULT OLIVIER (LA JUBAUDIÈRE)
Cloisons sèches - isolation	SYTHAC (CHOLET)
Chape - Carrelage - Faïence	SARL RETAILLEAU (SAINT MARTIN DES TILLEULS)
Peinture - Revêtements	SARL PAILLAT NORBERT (YZERNAY)
Plomberie - Chauffage - VMC	SARL EP2C (LA ROMAGNE)
Électricité	



HABITAT
RÉUN La force
du logement
social

SÈVREMOINE

Sèvremoine

La Poblère - Roussay



Pose de 1^{ère} pierre 4 logements locatifs

21 avril 2022

34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex
Tél 02 41 75 65 10
communication@slh-habitat.fr



HABITAT
RÉUN La force
du logement
social

Sèvre Loire Habitat et Sèvremoine nouent un nouveau partenariat

La collaboration entre SLH et la commune déléguée de Roussay - Sèvremoine a débuté en 1981, permettant la construction de 31 logements locatifs.

Mise en service	Adresse	Nombre de logements	Type de logement
1981	Allée des Glycines	6	3 T3 - 3 T4
1982 - 1985	Rue du Vigneau	6	2 T2 - 3 T3 - 1 T4
1990	Rue de la Moine	5	3 T3 - 2 T4
1997 - 1998	Allée des Genêts	10	8 T2 - 2 T3
2010	Rue du Romarin - Allée de la Marjolaine	4	2 T3 - 2 T4

La commune de Sèvremoine poursuit le développement résidentiel de son territoire en proposant l'aménagement d'un nouveau lotissement dans la commune déléguée de Roussay nommé «Les Jardins de la Poblère».

Elle a sollicité SLH pour la réalisation de 4 logements, en proposant deux terrains viabilisés au prix de 9 500 € par logement locatif, soit un montant total de 38 000 € TTC.

Ce nouveau partenariat va permettre de compléter l'offre de logements individuels sur la commune déléguée de Roussay.

Type de logement	Surface	Loyer prévisionnel
2 type 3 (PLUS)	63 et 67 m ²	383 et 403 €
1 type 3 (PLAI)	68 m ²	367 €
1 type 4 (PLUS)	84 m ²	508 €

Les caractéristiques des logements

Les 3 T3 de plain-pied et le T4, à étage, disposeront d'une pièce de vie cuisine-salon (de 25 à 30 m²) et d'un cellier donnant accès à une terrasse et à un jardin privatif. Un garage, accessible par le cellier, viendra compléter l'extérieur.

Les T3 proposeront une salle de bains adaptée ou adaptable pour deux logements (cloison démontables entre la salle de bains et les WC) avec douche.

Le T4 à étage, sera adaptable aux personnes à mobilité réduite. En effet, au rez-de-chaussée, le cellier pourra accueillir un espace de douche.

Tous les logements correspondent aux normes environnementales et d'économies d'énergie, répondant à la RT 2012 -20 %. Ils sont équipés d'une pompe à chaleur individuelle pour la production de chauffage et d'eau chaude.



L'opération Les Jardins de La Poblère porte l'ambition de Sèvremoine de créer un nouveau quartier en continuité du cœur de bourg de Roussay.

Son fil conducteur a été de garantir la qualité du cadre de vie à ses habitants grâce notamment à un travail de valorisation des plantations et des espaces publics. 4 lots de cette opération ont été cédés à Sèvre Loire Habitat pour la création de logements locatifs publics, sur les 20 lots qui composent cette seconde tranche du lotissement.

Le logement public est désormais une composante essentielle, un invariant des projets urbains, dans la réponse qu'il apporte au parcours résidentiel des ménages et aux besoins réels de nos concitoyens.

Une volonté partagée à l'échelle des Mauges, dont le Programme Local de l'Habitat prévoit un objectif ambitieux de construire pas moins de 590 logements d'ici à 2025.

Mauges Communauté consacre une enveloppe de plus d'1 million d'euro pour faciliter la réalisation de logements publics par les bailleurs sur l'ensemble du territoire des Mauges.

Une intervention en parallèle à la Ferme d'Activité des Mauges

Depuis son ouverture, en août 2008, le foyer de vie de la Ferme d'Activité des Mauges permet d'accueillir 33 résidents en hébergement et 6 places d'accueil de jour. Cet hébergement de personnes en situation de handicap est à ce jour réparti sur le site de la Bastille et sur la Résidence Héol, initialement destinés à des personnes âgées.

À la demande de l'Association La Ferme d'Activité des Mauges, SLH va engager la construction d'un nouveau pôle d'hébergement de 18 chambres ainsi que des espaces communs en extension de la Résidence Bastille. Ce projet permettra de regrouper l'ensemble des résidents avec un cadre de vie mieux adapté.

Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu en septembre 2022 pour une durée de 18 mois.